



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Conférences des Parties Régionales

Point d'étape des COPs – Mai 2024

Secrétariat général à la planification écologique

Les COPs c'est quoi ?

La planification écologique à l'échelle des territoires

>> Pour en savoir plus <<

Un travail collectif de plusieurs mois coordonné par le **Ministère de la Transition Ecologique et Cohésion des Territoires** pour territorialiser la planification écologique

Dans chaque région, une initiative **co-animée par les préfets et présidents de région** et mobilisant l'ensemble des collectivités territoriales, ainsi que les représentants des secteurs économiques et associatifs

Un **cadre commun de discussion** permettant une bonne itération entre acteurs et les échanges au niveau national, régional et infrarégional

Les COP régionales répondent à plusieurs objectifs

- 1 Adapter et décliner le plan par territoire**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- 2 Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales**, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- 3 Faire émerger des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- 4 Identifier des verrous** qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales

16 COPs ont été initiées à ce jour



Guadeloupe
14 novembre 2023



Martinique
5 décembre 2023



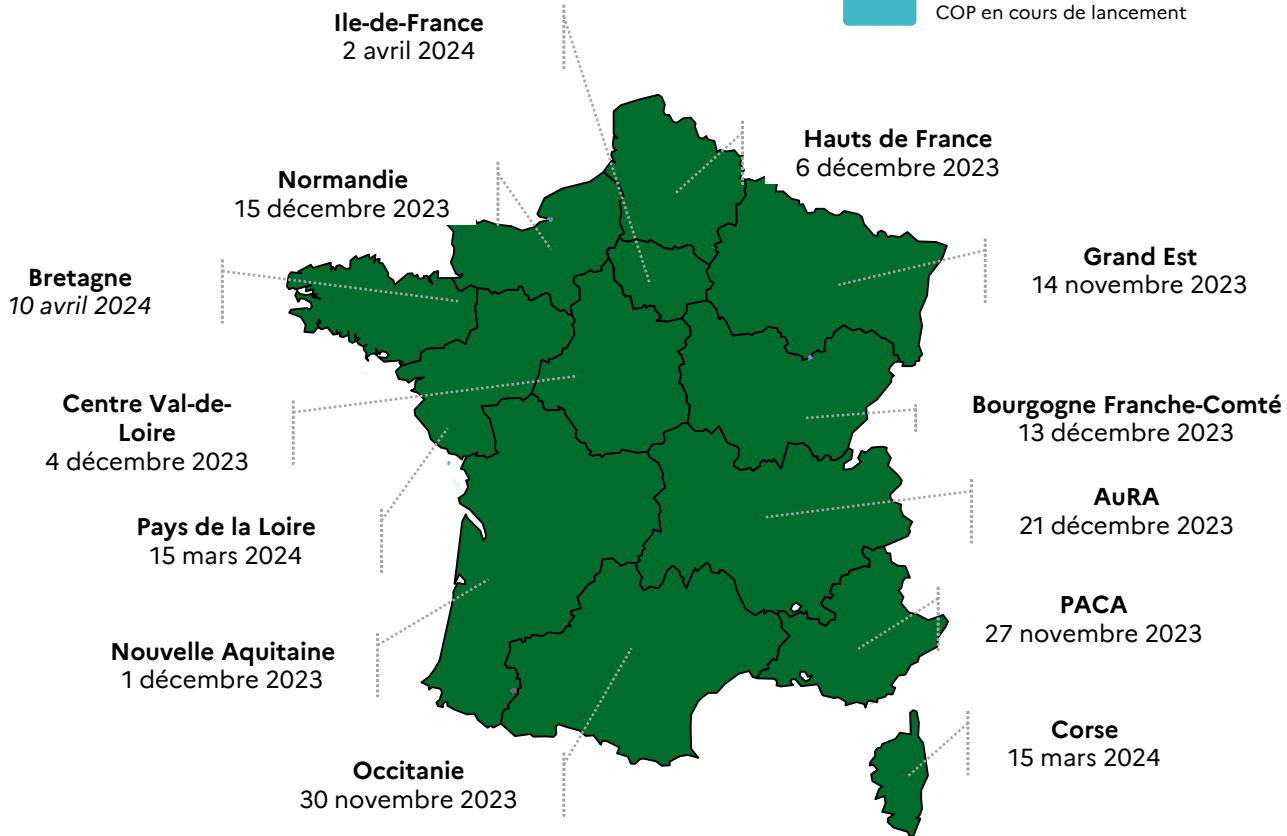
La Réunion
6 décembre 2023



Guyane
Fin S1 24



Mayotte
Fin S1 24

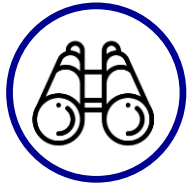


La majorité des COPs initiées a terminé le diagnostic et s'engage dans la phase de débat

Les étapes d'une COP régionale



La méthode COP repose sur 4 piliers



Une vision tangible des **leviers et de la marche à franchir à la maille régionale**



Le constat des priorités pour l'action territoriale reposant sur un **diagnostic issu de tous les échelons des collectivités**



A l'initiative des acteurs régionaux, des **débats et travaux mobilisant l'ensemble des parties prenantes** (entreprises, citoyens, acteurs publics...)



Une focalisation sur les **actions concrètes à mener** et l'amplification de la feuille de route pour 2030

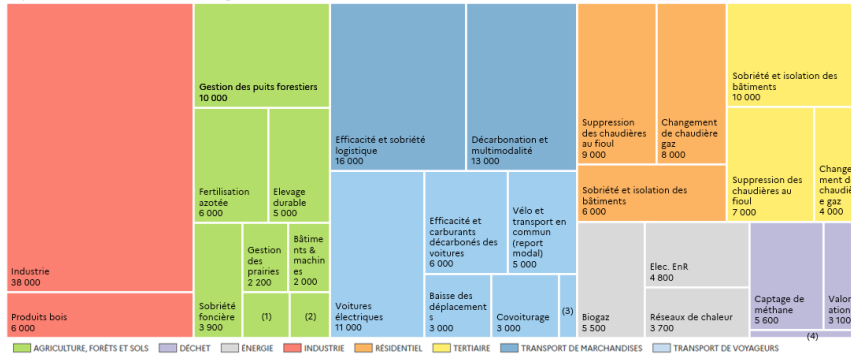
Vision tangible des leviers

Des objectifs territoriaux indicatifs, cohérents avec les cibles nationales, comme base de discussion

Panorama des leviers de décarbonation

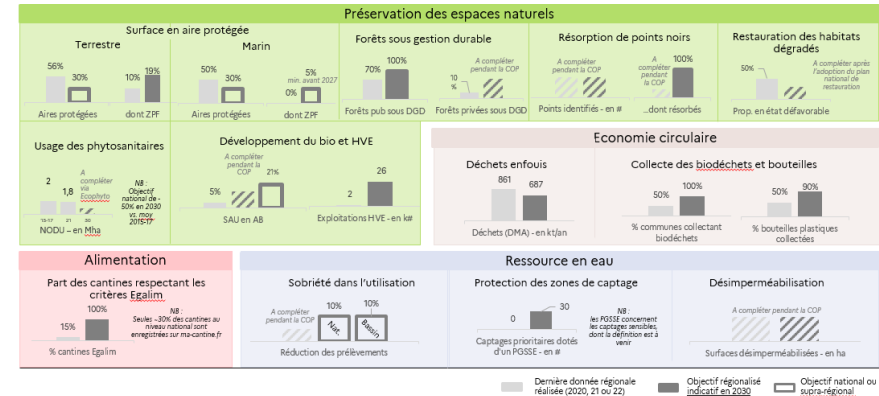
>> Lien vers les panoramas départementaux <<

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030 - SNBC Version Run 1 bis



(1) Gestion des haies : 1500 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 1300 ktCO₂e. (3) Bus et cars décarbonés : 800 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets : 600 ktCO₂e.

Panorama des leviers de biodiversité et gestion des ressources



Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer et rendre tangible dans chaque région des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité, compatibles avec les objectifs nationaux, pour animer et illustrer la discussion



Vision tangible des leviers

Un outil de simulation a été mis en ligne pour illustrer les objectifs de décarbonation dans chaque région

Visualisation de la déclinaison régionale du panorama des leviers

Voici le flux annuel de baisse des émissions de GES par rapport à 2019 que vous devez atteindre en 2030. A partir de ce tableau et grâce à l'outil suivant, réalisez votre diagnostic territorial.

Total d'objectif de baisse des émissions de GES : 8 909,84 MCO₂



Réalisez votre diagnostic territorial

Traduction en ordres de grandeur physiques

Transport

Électrification VP		Sobriété transport	
ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE		ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE	
Unité est : Nombre de voitures thermiques remplacées	Unité est : MCO ₂ évitées par le remplacement des voitures thermiques	Unité est : Kilomètres annuels de voiture évités (sobriété)	Unité est : MCO ₂ évitées par la sobriété dans les déplacements en voiture
0	177,9326	64000000,0032	96
OBJECTIF À ATTEINDRE EN 2030		OBJECTIF À ATTEINDRE EN 2030	
270 332 unités physique	565,89 MCO ₂	949 032 879 unités physique	142,35 MCO ₂
Report modal vélo/bus/train		Covoiturage	
ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE		ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE	
Unité est : Kilomètres annuels de voiture évités (report modal vélo/bus/train)	Unité est : MCO ₂ évitées par le report modal vélo/bus/train	Unité est : Kilomètres annuels de covoiturage additionnels	Unité est : MCO ₂ évitées par les kilomètres annuels de covoiturage additionnels
133333333,34	200	133333333,334	20
OBJECTIF À ATTEINDRE EN 2030		OBJECTIF À ATTEINDRE EN 2030	
1 669 406 153 unités physique	250,41 MCO ₂	1 001 643 692 unités physique	150,25 MCO ₂
Bus et cars (élec&efficacité)		Report modal/ferroviaire et fluvial	
ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE		ACTION DÉJÀ MENÉE OU CONTRACTUALISÉE	

➤ Outil permettant de comprendre les implications des objectifs et animer les discussions

➤ Outil permettant d'illustrer des choix stratégiques et visualiser leur impact

>> Lien vers l'outil <<



Un diagnostic partagé

Les COPs commencent par une phase de diagnostic pour identifier les priorités pour l'action territoriale

Objectif du diagnostic : identifier les thèmes prioritaires à soumettre au débat

- Favoriser l'**appropriation territoriale** des sujets liés à la planification écologique
- Faire l'**état des lieux** des principaux enjeux à l'échelle des territoires et établir le point de départ des actions des collectivités
- Identifier les **thèmes prioritaires à soumettre au débat** dans la phase suivante

Composantes du diagnostic : 4 parties complémentaires pour alimenter le constat

1. Revue des **cibles et objectifs** (à partir des panoramas des leviers ainsi que des plans existants : PCAETs, SRADDETs, plans régionaux...)
2. Analyse des **dynamiques en cours** et apport d'expertise des territoires de l'ATE, des opérateurs et services des collectivités



Détail en page suivante

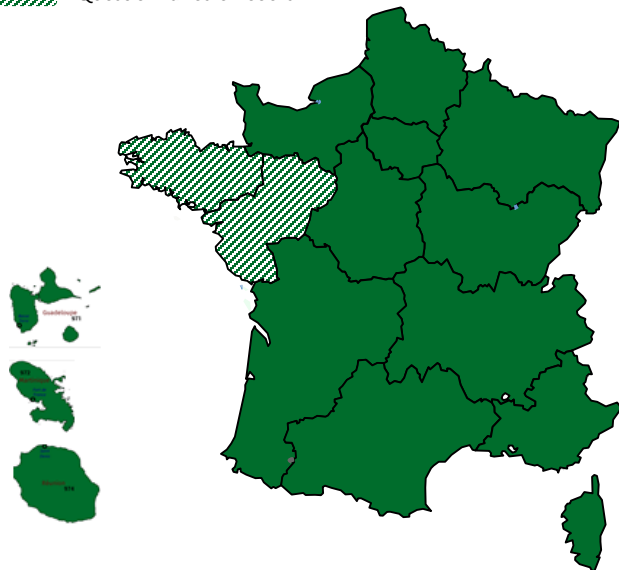
3. Questionnaire envoyé aux collectivités pour apprécier la mobilisation autour des enjeux

4. Identification des **points forts du territoire** pour mettre en avant les initiatives à répliquer

Un
diagnostic
partagé

65% des collectivités¹ ont répondu au questionnaire, montrant une forte volonté de contribuer à la COP

 Questionnaires presque finalisés
 Questionnaires en cours



Taux de réponse des collectivités mobilisées¹



Régions



Départements



EPCIs

Dont 100% des métropoles



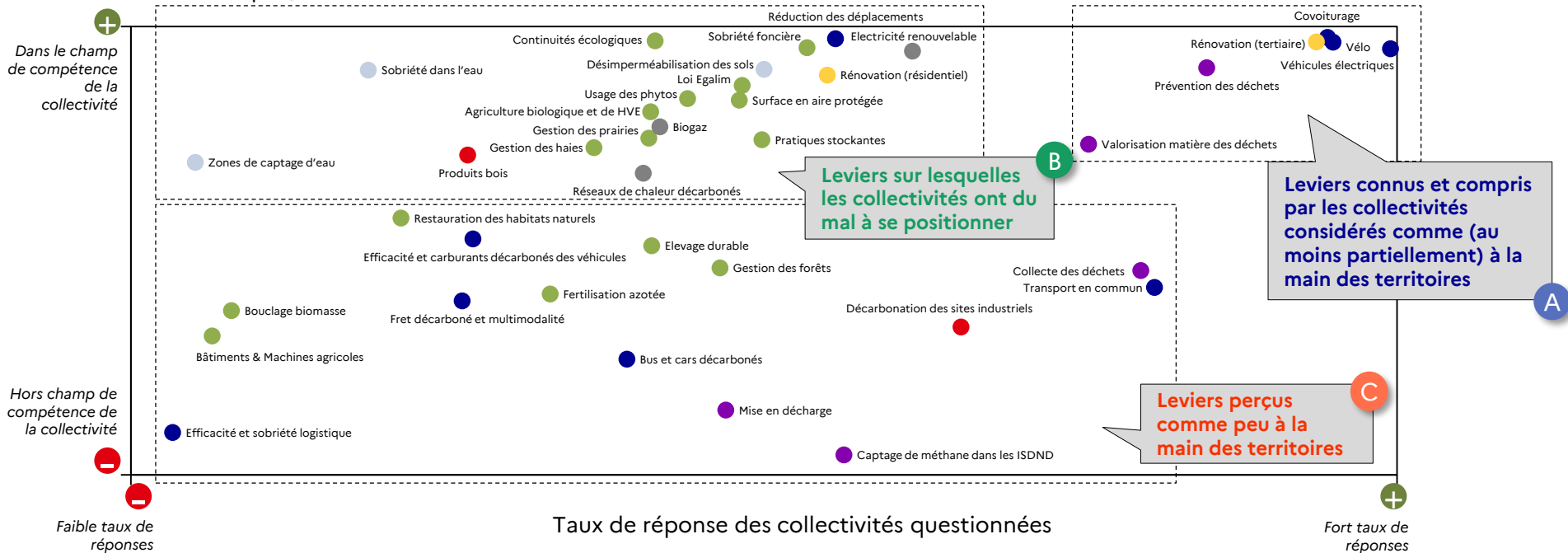
Une contribution clé pour avoir une vue concrète et structurée du type d'actions mises en œuvre par les collectivités, ainsi que les embarquer dans l'exercice des COPs et leur **donner l'occasion d'exprimer leur point de vue**

1. Taux de réponse au diagnostic des EPCI / CD / CR pour les régions ayant presque finalisé l'exercice. La mobilisation des communes étant facultative, elle n'est pas prise en compte dans ce calcul malgré les ~4000 communes ayant répondu à l'exercice - Chiffres au 27/05/24

Un diagnostic partagé

Retour des diagnostics : 3 familles de leviers qui mènent à différents types d'actions à mettre en débat

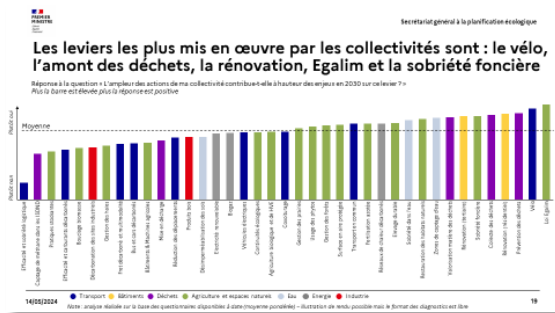
Pertinence perçue de l'action territoriale sur ce levier



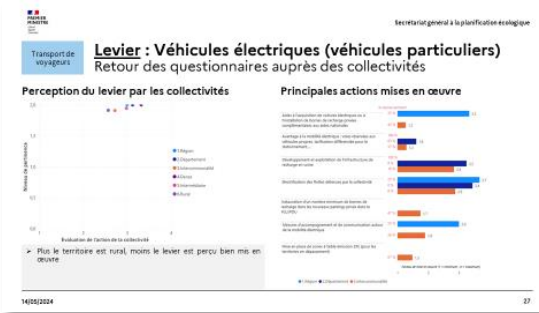
Un diagnostic partagé

Une synthèse¹ de ces questionnaires territoriaux a été réalisée par le SGPE pour alimenter la réflexion.

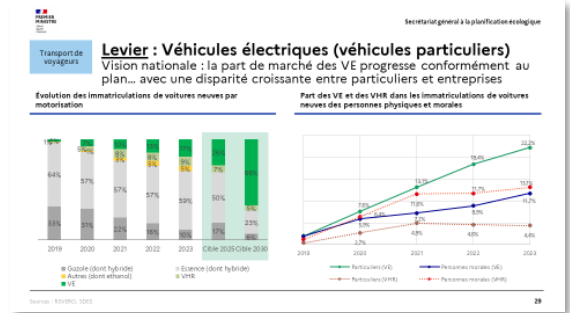
Vision globale des leviers et actions les plus mis en œuvre par les collectivités



Levier par levier, perception par type de collectivité et territoire



...et mise au regard des dynamiques nationales observées



>> [Lien vers l'étude « Retour des questionnaires »](#) <<

Pour rappel, l'analyse se fait, au sein de chaque région, par les co-animateurs de la COP en charge de synthétiser un diagnostic. Ce document cherche uniquement à alimenter la réflexion en donnant un regard transverse

1. Synthèse partielle sur la base des questionnaires issus des régions hors outre-mer ayant presque finalisé leur diagnostic et les informations à date du 10/05



**Mobilisation
des parties
prenantes**

**Partout en France, la
mobilisation autour
des COPs a lieu**

~3000

**Personnes présentes au
total lors des réunions de
lancement des COPs**

+120

**Groupes de travail déjà
lancés avec jusqu'à 300
participants par réunion**





**Mobilisation
des parties
prenantes**

Chaque COP déploie une approche adaptée à son territoire, avec beaucoup d'initiatives innovantes

Exemples de bonnes pratiques mises en place (non exhaustif)

Groupes de travail sectoriels élargis rassemblant plusieurs centaines de personnes pour mettre en débat et partager largement les travaux issus des groupes de travail restreints en **Normandie**

Appui sur les gouvernances thématiques existantes (CRB, CRE, COREAMR...) de manière à amplifier les efforts déjà déployés et garantir la cohérence de l'action publique en **Hauts-de-France**

Mobilisation des outils et données régionaux de l'observatoire OEB pour partager les connaissances en **Bretagne**

Continuité de l'initiative régionale « Grand Est Région Verte » lancée en juillet 2023 en utilisant la phase actuelle de territorialisation pour diffuser la démarche en infrarégional en **Grand Est**

Comparaison des objectifs de issus du SRADDET, des PCAETs et du panorama en **Pays de la Loire**

Site internet dédié pour mobiliser le long de la COP avec la possibilité pour la société civile de déposer des contributions libres (plus de 70 reçues en un mois) en **Ile de France**

Adaptation et biodiversité comme sujets transverses à tous les groupes de travail en **Guadeloupe**

Réunions départementales préfet / VP CR pour introduire la démarche et mobiliser les acteurs locaux en **Centre Val de Loire**

Mobilisation massive des communes : 60% ont répondu au questionnaire et 25% se sont déplacées à l'occasion des réunions de restitution du diagnostic dans chaque département en **Bourgogne-Franche-Comté**

COP intermédiaire : journée mobilisant +130 parties prenantes pour discuter du diagnostic et des priorités en **Martinique**

Plan d'action dédié aux thématiques transversales (emploi et compétences, transition juste, santé) en complément des leviers sectoriels en **NA**

Importante mobilisation des acteurs économiques avec un travail partenarial avec les branches professionnelles, les réseaux consulaire et l'agence de développement en **AURA**

Groupes de travail adaptés aux enjeux régionaux, incluant notamment « Mieux organiser le tourisme, les événements culturels, économiques et sportifs » en **PACA**

Fort embarquement des collectivités via le questionnaire avec 100% de répondants à la **Réunion**

Concertations départementales pour faire émerger de nouveaux projets sur les territoires et leur permettre de voir le jour concrètement en identifiant également les besoins d'accompagnement en **Occitanie**

Groupes de travail régionaux répartis sur le territoire au plus près des thématiques concernées pour favoriser l'implication des acteurs locaux en **Corse**

✓= Focalisation
✓= sur les actions
concrètes

La phase de débat qui s'ouvre maintenant vise à identifier les actions à mener sur les territoires

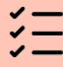
Qu'est ce qu'une action COP issue de la phase de débat ?

Une initiative des acteurs de la COP qui a une dimension nouvelle

- Une initiative nouvelle issue des réflexions de la COP
- ...ou un projet en cours de réflexion / conception qui est cohérent avec les thématiques de la COP
- ...ou un projet existant ou en cours dont la COP donne raison à amplifier, accélérer, réorienter via une méthode nouvelle / un changement de structure / une simplification

...et une action qui est structurante pour la planification écologique sur le territoire

- Le levier de la planification écologique qu'elle adresse est son objet central
- L'action représente un potentiel significatif au regard de l'ambition du levier (évaluation au moins qualitative)
- ...et repose sur la mobilisation de plusieurs acteurs sur le territoire – par exemple :
 - Coopération interterritoriale (enjeux transverses à plusieurs CT, synergies et mutualisation de moyens, solidarité entre territoires...)
 - ...ou inter-acteurs (construction de filières, engagements public-privé...)
 - Déploiement sur plusieurs parties du territoire, dans une logique de massification de bonnes pratiques


Focalisation sur les actions concrètes

Une cartographie des actions et mesures d'accompagnement a été réalisée par le SGPE

Identification par levier des actions et dispositifs étatiques d'accompagnement existants

Catégorisation des actions par type d'objectif

Liste d'actions « type » possibles par étape



Liste des aides disponibles, mises en regard avec les étapes concernées et comprenant

- l'organisme porteur
- des liens vers les sites de référence
- le type de support (subvention, ingénierie, etc),

Liste de ressources documentaires pertinentes

Dernière colonne dédiée au périmètre directement à la main de la collectivité (par ex. les bâtiments publics)

>> Lien vers l'étude « Actions et mesures d'accompagnement » <<

La liste proposée ne se veut ni exhaustive ni un classement de meilleures pratiques ou dispositifs. Elle cherche uniquement à alimenter le débat avec des exemples de bonnes pratiques et possibilités

Les 4 points de sortie de la COP

1

Un partage sur les **objectifs à l'échelle de la région**, par levier de la planification écologique

2

Un **état des lieux partagé du territoire** qui a mobilisé la majorité des collectivités territoriales

3

Un **plan d'action / feuille de route** cohérent et qui couvre les thématiques clés identifiées lors du diagnostic

4

Les sujets à traiter lors de la prochaine COP et **modalités de suivi**

>> Pour en savoir plus <<

Rappel des 3 études SGPE pour alimenter les discussions au fil des COPs

Lancement des COPs :

Guide explicatif du panorama des leviers



[>> Lien <<](#)

Phase de diagnostic :

Analyse des retours des questionnaires aux collectivités



[>> Lien <<](#)

Phase de débat :

Cartographie des actions et mesures d'accompagnement



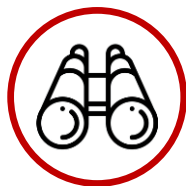
[>> Lien <<](#)

Et maintenant : une mobilisation collective à poursuivre !

Les facteurs clés de succès de la suite des COPs



Continuer à se mobiliser au sein de la COP, dans ce travail nouveau fondé sur un dialogue renforcé et la coopération entre acteurs



Etre innovants et ambitieux dans l'identification et le portage d'actions qui pourront faire bouger les curseurs



Rester pragmatiques et concrets pour pouvoir passer dès la sortie de COP dans une logique d'opérationnalisation de la feuille de route